

INFOS TRAVAUX

RUE DE LA LYS



Réfection de voirie en profondeur de la RD945

Le Département du Pas-de-Calais poursuit cette année la réfection de la voirie rue de la Lys. Pour le confort des habitants, un enrobé phonique qui absorbe le bruit sera posé.

 Rue de la Lys, **de l'allée Raoul de Godewaersvelde à la rue des Chauds Fourneaux**

 Du **7 juillet au 29 août 2025** (sous réserve des conditions climatiques et aléas de chantier)

Route barrée

 Le chantier se découpera en **2 phases** :

- **Phase 1** de l'allée Raoul de Godewaersvelde à la mairie du **7 juillet au 29 juillet 2025**. Par conséquent, la Croix de Saily (carrefour au niveau de la mairie) sera inaccessible depuis toutes les voies (rue de la Lys, rue du Fief et rue de l'Eglise).
- **Phase 2** de la mairie à la rue des Chauds Fourneaux du **30 juillet au 25 août 2025**. Cette deuxième phase sera découpée en plusieurs tronçons afin de maintenir un accès facilité, notamment aux commerces, et d'optimiser les possibilités de stationnement tout au long des travaux :
 - **Phase 2A** : du 30 juillet au 6 août - de la mairie à Carrefour Contact
 - **Phase 2B** : du 7 au 19 août - de Carrefour Contact à la rue Jean Monnet
 - **Phase 2C** : du 20 au 25 août - de la rue Jean Monnet à la rue des Chauds Fourneaux

Du 26 au 29 août 2025 est programmée la pose des couches de matériaux hydrocarbonés sur l'ensemble du chantier (de l'allée Raoul de Godewaersvelde à la rue des Chauds Fourneaux).

 **Déviations des poids lourds en transit** : signalétique depuis l'A25

 **Déviations des véhicules légers** :

- Depuis Estaires : Pavé de Laventie (Le Nouveau Monde - La Gorgue) → rue des Clinques (direction Saily-sur-la-Lys) → rue Bataille → rue de Bruges
- Depuis Erquinghem-Lys : rue de Bruges → rue Bataille → rue des Clinques (direction Laventie) → Pavé de Laventie (Le Nouveau Monde - La Gorgue)

 **Transports collectifs Arc-en-Ciel** :

- **En phase 1** : les arrêts "Mairie", "Jean Monnet", "Muguet" et "Stade" ne seront pas desservis. Un arrêt provisoire sera mis en place au niveau de l'Auberge Dolto à Bac-Saint-Maur.
- **En phase 2** : les arrêts "Mairie", "Jean Monnet", "Muguet" et "Stade" ne seront pas desservis. Deux arrêts provisoires seront mis en place : rue de l'Eglise et au niveau de l'Auberge Dolto.

 **Collecte des déchets** :

Des **points de collecte** seront mis en place en amont et en aval des zones de chantier ; pas de changement pour le reste de la commune

 **Les commerces et les services resteront accessibles pendant toute la durée des travaux, ainsi que le groupe scolaire "Terre de Lys" pour les accueils de loisirs.**

